

## **Rapport n°20**

### **Cuntrattualizazione di un imprestu di 5 M€ nantu à u bugettu Principale** Contractualisation d'un emprunt de 5 Millions d'euros sur le Budget Principal

Afin de financer les opérations de son Programme Pluriannuel d'Investissement, la mairie de Bastia a lancé une consultation pour la souscription d'un emprunt de 5 millions d'euros, mobilisable au plus tard le 15 décembre 2023.

Les conditions de la consultation sont les suivantes : emprunt classique à taux fixe ou variable déclinable sur différentes maturités et type d'amortissement. Les montages financiers structurés sont exclus. La mairie se réserve le droit de répartir l'enveloppe entre les différents candidats en fonction de la qualité de l'offre.

Sept établissements financiers ont été consultés.

En outre la Banque des Territoires a été sollicitée dans le cadre de son dispositif Prêt Relance Verte (PRV) permettant de bénéficier d'une marge préférentielle de 0.40% sur livret A contre les 0.6% à 0.8% habituellement proposés. Les projets relatifs au Réaménagement de l'anse du Vieux Port, du Fort Lacroix ainsi que la création d'un restaurant scolaire à l'école Defendini ont été retenus dans le cadre de ce financement.

Ainsi, trois établissements ont déposé une offre: la Société Générale, la Banque Postale et la Banque des Territoires.

La Banque Postale a proposé une offre partielle de 1 000 000€ contrairement aux autres candidats qui ont proposé des offres à 5 000 000€.

Les candidats ont formulé des propositions en taux fixe et variable, de type classique, avec une structure floorée sur Euribor 3M ainsi que des propositions indexées sur le Livret A. Les maturités proposées varient entre 15 à 35 ans.

Les propositions les mieux disantes en termes de marges et de charges d'intérêt annuelles seront privilégiées.

Ci-dessous les propositions des candidats et leurs principales caractéristiques :

Propositions à taux fixe						
en €	SOCIETE GENERALE			BANQUE DES TERRITOIRES /SFILL		
<b>Montant</b>	5 000 000,00			5 000 000,00		
<b>Durée</b>	15 ans	20 ans	25 ans	25 ans	30 ans	35 ans
<b>Taux proposé</b>	4,28%	4,38%	4,42%	4,24%	4,26%	4,21%
<b>Marge</b>	1,12%	1,17%	1,21%	1,03%	1,08%	1,07%
<b>Frais de dossier</b>	aucun			3000		
<b>Amortissement</b>	constant			progressif		
<b>Echéances</b>	trimestrielle			trimestrielle		
<b>Remboursement anticipé</b>	Taux fixe SWAP			indemnité actuarielle		
<b>Intérêts d'emprunt annuels</b>	207 000,00	218 000,00	221 000,00	211 000,00	211 000,00	213 000,00
<b>Flux annuel</b>	541 298,00	465 128,00	418 000,00	328 000,00	300 000,00	275 000,00

Propositions en taux variable							
en €	La Banque Postale	Société Générale			Banque des Territoires		
<b>Montant</b>	1 000 000	5 000 000			5 000 000		
<b>Durée</b>	25 ans et 2 mois	15 ans	20 ans	25 ans	25 ans	30 ans	35 ans
<b>Taux proposé</b>	EURIBOR +1,23%	EUR 3 M+ 0,95%	EUR 3M+1,00%	EUR 3M+1,03%	Livret A+0,40%		
<b>Frais de dossier</b>	1 000	aucun			3 000		
<b>Amortissement</b>	constant	progressif			échances et intérêt prioritaires		
<b>Possibilités d'arbitrage</b>	passage en taux fixe sans frais	sans objet			sans objet		
<b>Echéances</b>	trimestrielle	trimestrielle			trimestrielle		
<b>Remboursement anticipé</b>	indemnité dégressive suivant la durée et le CRD restant à rembourser	Taux fixe SWAP			indemnité actuarielle		
<b>Intérêts d'emprunt annuels</b>	51 183,00	228 000,00	232 000,00	234 000,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
<b>Flux annuel</b>	90 039,16	562 000,00	482 000,00	434 000,00	300 000,00	268 000,00	246 000,00

NB : sur la base d'une évaluation en date du 30/10/2023-

S'agissant des propositions en taux fixe, les offres de la Banque des territoires/SFIL présentent les meilleures marges par rapport aux propositions de la Société Générale. Le flux annuel se porte à 275K€ dont 213K€ pour la charge d'intérêt.

S'agissant des propositions en taux variables, la Banque des Territoires avec son Prêt Relance Verte est la plus compétitive, avec un flux annuel de 246 K€ dont 170K€ d'intérêts.

Considérant les anticipations actuelles de marché, la décision du gouvernement de geler le taux du Livret A à 3% jusqu'en Février 2025, permettra en outre de contenir l'évolution des échéances d'emprunt indexées sur cet index jusqu'en 2026.

### **En conséquence, il est proposé :**

- De retenir l'offre « PSPL- Prêt Relance Verte » de la Banque des Territoires présentant les caractéristiques suivantes:
  - Montant : 5 000 000€
  - Durée : 35 ans
  - Index : Livret A
  - Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat +0.40%
  - Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux de Livret A
  - Amortissement : échéance et intérêts prioritaires

- Absence de mobilisation de la totalité du montant du prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
  - Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
  - Typologie Gissler : 1A
  - Commission d'instruction : 0.06% du montant du prêt
- 
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et à signer tous documents nécessaires à ce dossier.